

Le réseau pilote *Pukatai*



Pour éprouver la méthodologie du label, les partenaires ont décidé de mettre en place un programme pilote sur deux ans : *Pukatai*. *Pukatai* vise à créer une aire marine éducative dans chacune des six îles habitées des Marquises et à fédérer leur gestion. À cette fin, *Pukatai* s'appuie d'une part sur l'expérience de la première Aire de Tahuata et, d'autre part, sur une équipe de référents dans chacune des îles dont le rôle est d'assister les enseignants pour les actions de l'aire marine éducative. *Pukatai* a été lauréat d'un appel à projet de l'Initiative Française en faveur des Récifs Coralliens (Ifrecor).

Pukatai s'inscrit dans la démarche plus globale de création d'une grande aire marine protégée et d'inscription de l'archipel au patrimoine mondial de l'Unesco en biens mixtes (nature/culture). Ce processus demande notamment d'établir des programmes éducatifs et des plans de gestion des sites naturels et culturels. Ainsi le réseau *Pukatai* s'inscrit dans la philosophie de gestion des biens soutenue par l'Unesco.

Contacts des partenaires du réseau *Pukatai*

Fédération culturelle et environnementale
des Marquises Motu Haka
totiteiki@yahoo.fr

Direction Générale de l'Éducation
et des Enseignements
courrier@education.pf

Communauté de communes
des îles Marquises
comtahuata@mail.pf

Agence des aires marines protégées
www.aires-marines.fr



Polynésie française

en collaboration avec :



Crédits photos : T.Perez ; P.Ethel. Réalisation : Agence des aires marines protégées. 7 novembre 2014.



PUKATAI

Les aires marines éducatives
de Polynésie française



Les aires marines éducatives, un concept unique

Une zone littorale gérée par des enfants



Une aire marine éducative est une zone maritime littorale gérée par des élèves de cycle 3 d'une école à travers une démarche participative qui les implique autour d'un projet d'action citoyenne de protection du milieu marin.

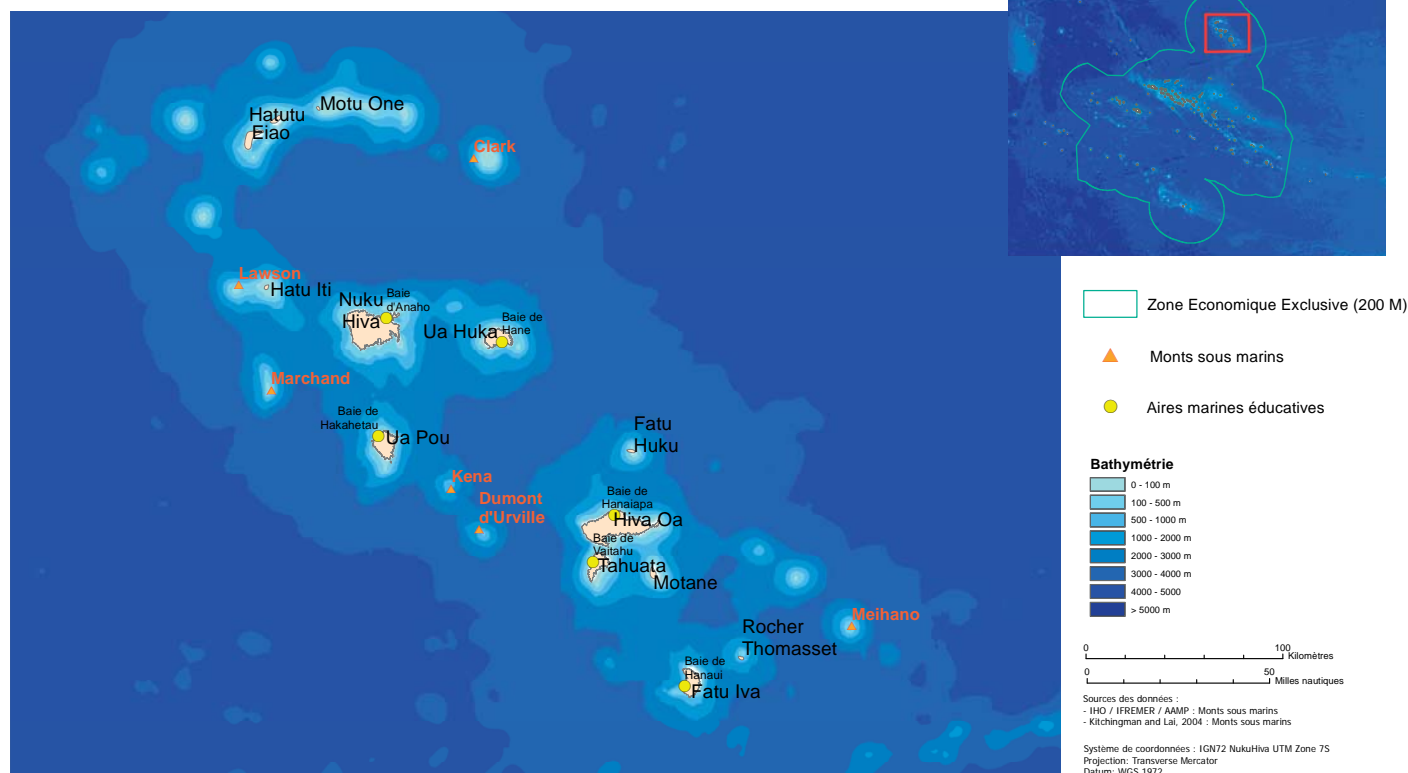
Le concept d'« aire marine éducative » est né de l'imagination des enfants de l'école primaire de Tahuata (Marquises). Son lancement fait suite à la campagne océanographique *Pakaihi i te moana*, qui s'est déroulée aux Marquises en 2012. Suite à des échanges avec les scientifiques, les enfants avaient alors exprimé le souhait de devenir responsables de leur propre aire marine protégée dans la baie en face de leur école.

Ce projet a été présenté lors du troisième congrès international des aires marines protégées (Impac3) en octobre 2013.

Un label en projet

La Polynésie française, en collaboration avec ses partenaires, a décidé de structurer la démarche autour d'un label « Aire marine éducative » (Ame) récompensant les écoles souhaitant s'engager dans ce processus de gestion du milieu marin. L'objectif est de mettre les écoles au cœur des dispositifs écocitoyens. Trois axes structurent le label : connaître la mer, échanger avec les professionnels et gérer la zone littorale.

Les six aires marines éducatives de l'archipel des Marquises (Polynésie française)



Les objectifs des « aires marines éducatives »

- **Éducatifs** : faire connaître son patrimoine naturel et culturel maritime en valorisant une approche intergénérationnelle en langue française et polynésienne.
- **Civiques** : participer à la gestion durable du domaine public qu'est la mer.
- **Environnementaux** : sensibiliser à l'environnement dans une approche transversale mêlant l'écologie, les usages et la culture.
- **Scientifiques** : rendre la science accessible à la population et aux jeunes générations.
- **Professionnels** : concourir à l'émergence de nouveaux métiers liés au patrimoine, notamment les référents des aires marines éducatives pour appuyer les enseignants.
- **Touristiques** : valoriser le patrimoine maritime polynésien et les baies d'exception.
- **Coopératifs** : insuffler des démarches similaires dans le Pacifique.